

Jean-Baptiste André Godin à Victoire Tinayre, 11 août 1883

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (23)

Collation3 p. (316r, 317r, 318v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Victoire Tinayre, 11 août 1883, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/51292>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [11 août 1883](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Tinayre, Victoire \(1831-1895\)](#)

Lieu de destination 42, boulevard Saint-Marcel, Paris

Description

Résumé Victoire Tinayre a demandé un sursis à Godin pour occuper l'emploi de directrice des classes enfantines des écoles du Familistère : Godin juge que sa demande compromet la bonne organisation des écoles. Il se demande si l'enseignement dans une classe enfantine et la surveillance des classes inférieures n'est pas une tâche trop pénible pour une femme d'âge avancé et prie Tinayre de lui dire si elle est bien informée du programme actuel des écoles maternelles et de l'enseignement primaire en général. Il fait l'hypothèse de lui confier non la direction des classes enfantines mais la surveillance de l'éducation et de l'enseignement de l'enfance du berceau jusqu'à 14 ans, soit de toutes les classes du Familistère. Si elle jugeait qu'elle a le caractère et suffisamment d'énergie pour se charger de la direction générale de l'enfance, il lui indique qu'il aurait besoin d'une maîtresse de classe maternelle, qu'elle pourrait l'aider à trouver.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Familistère](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : écoles](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Guise le 11 aout 1883

316

Madame Yvonne.

Notre perte me cause une véritable déception. Comptant sur vous j'ai négligé les autres moyens que j'aurais dû prendre pour l'organisation des clercs de l'armillaire où la direction est au tout au plus défaillant en certain temps. Et enfin il y a de plus grave c'est que nous avons demandé un sondage à l'assemblée indéfinie, car finir la séance pour nous sans l'assemblée me paraît une défaillance de longue durée. Or, les méthodes de l'éducation de l'enfance au Familialisme priment beaucoup plus que les intérêts tellement compromis de la science sociale qu'ils ne s'en relâcheraient jamais.

Il doit donc arriver à droite de cette situation et, par conséquent, je voudrais vous faire par cette lettre les réflexions que je me proposais de vous communiquer plus ou moins.

Je vous ai déjà dit que il me

semblait qu'à notre âge c'était assumer une tâche peut-être pénible que de faire une classe infantine en surveillant le marche de classes inférieures. Or voici si mon propos à examiner avec vous si nous étions suffisamment au courant du programme actuel des écoles maternelles et de l'enseignement primaire en général pour que la surveillance et la direction générale de toutes les classes du Familistère se rattachât à ce que l'application des programmes soit faite à une façon régulière et méthodique.

Si cela avait été possible au sein de nous attacher à la direction des classes infantines, je vous ai donc donné charge de surveiller l'éducation et l'enseignement de l'Enfance depuis le berceau jusqu'à 12 ans, dans toutes les classes du Familistère de manière à maintenir le bon ordre et la bonne marche des services.

Il y a là, pour être véritablement apte à la fonction, une question de caractère dont je ne puis en aucune façon préjuger et que nous devons faire appeler : Il faut une certaine dose d'énergie

jointe à la bienveillance et à la capacité pour bien remplir une fonction semblable. Avec ces qualités, c'est certainement chose facile.

Si cette direction générale pourrait nous échapper, j'aurais recours à une maîtresse de classe maternelle mais, cette fois, je ne pourrais donner un prix comme celui que vous attachez à nos services, puisque il ne s'agirait que de tenir une classe d'enfants de 6 ans.

Vous me proposez d'utiliser vos relations avec les membres de l'enseignement supérieur, des salles d'asile, j'accepte donc très volontiers cette offre obligante dans les limites que je vous indique.

Veuillez donc me dire votre sentiment sur ce que je vais attendre de vous, afin que je prenne une décision en conséquence.

Égarez je vous prie, - Madame,
Et assurée de mon entière considération.